

Publication du Pilier 3

(Circulaire FINMA 2008/22)



31 décembre 2011



BANQUE PRIVÉE
EDMOND DE ROTHSCHILD

SOMMAIRE

	Page
1. <u>OBJECTIF ET PÉRIMÈTRE DU RAPPORT</u>	3
1.1. Principes de publication financière	3
1.2. Périmètre de consolidation	3
2. <u>FONDS PROPRES CONSOLIDÉS EN COUVERTURE DES RISQUES</u>	4
2.1. Fonds propres pouvant être pris en compte	4
2.2. Fonds propres exigibles et niveau de couverture	5
3. <u>DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES</u>	8
3.1. Politique des risques	8
3.2. Risque de crédit	9
3.3. Risque de marché	14
3.4. Risque opérationnel	15



Banque Privée Edmond de Rothschild,
Rue de Hollande.

1. OBJECTIF ET PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

1.1. Principes de publication financière

Le présent rapport a pour objectif de donner une information au public sur les fonds propres du Groupe Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. (« Groupe BPER » ci-après), leur adéquation en matière de couverture des risques inhérents aux activités et le dispositif de gestion des risques mis en place.

Le rapport a été établi conformément à l'article 35 de l'Ordonnance sur les fonds propres (« OFR » ci-après) traitant de la publication du pilier 3 et aux prescriptions d'exécution techniques de la circulaire 2008/22 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA » ci-après).

Le rapport est publié une fois par année dans les quatre mois suivant la date du bouclage annuel des comptes consolidés au 31 décembre. Il est disponible sur le site Internet de la Banque Privée Edmond de Rothschild S.A., Genève (www.edmond-de-rothschild.ch).

Les informations contenues dans le présent rapport se réfèrent au bouclage annuel consolidé au 31 décembre 2011 du Groupe BPER.

1.2. Périmètre de consolidation

La Maison-mère du Groupe BPER est la Banque Privée Edmond de Rothschild S.A., Genève (la « Banque » ci-après).

Le cercle de consolidation relatif au calcul des exigences de fonds propres correspond au périmètre applicable à l'établissement des comptes annuels consolidés.

Sociétés du Groupe

Les sociétés du Groupe BPER dans lesquelles la Maison-mère détient directement ou indirectement une participation majoritaire sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Décrites dans le rapport annuel 2011 du Groupe BPER, ces sociétés comprennent, tant en Suisse qu'à l'étranger, des banques, des sociétés exerçant une activité financière et des sociétés immobilières.

Participations mises en équivalence et autres participations

Les participations significatives détenues à hauteur de 20 à 50% par le Groupe BPER sont évaluées et inscrites au bilan consolidé selon la méthode de mise en équivalence. Au 31 décembre 2011, il s'agit de :

- La Compagnie Benjamin de Rothschild S.A., Genève ;
- A.C.H. Management S.A., Luxembourg ;
- LCF EdR Nikko Cordial, Tokyo ;
- L.C.H. Investment NV, Antilles Néerlandaises.

Leur valeur au bilan s'élève à CHF 45.6 millions et est portée en déduction des fonds propres pouvant être pris en compte.

Les autres participations non consolidées sont portées au bilan consolidé à leur valeur d'acquisition, déduction faite d'éventuels amortissements, et sont pondérées en fonction du risque.

Il n'existe aucune restriction susceptible d'empêcher les transferts d'argent ou de fonds propres au sein du Groupe BPER.

2. FONDS PROPRES CONSOLIDÉS EN COUVERTURE DES RISQUES

2.1. Fonds propres pouvant être pris en compte

		31.12.2011 (en milliers CHF)	31.12.2010 (en milliers CHF)
Fonds propres de base bruts		1'302'724	1'255'577
(après déduction des propres titres de participation)			
- dont intérêts minoritaires		29'292	28'565
- dont instruments « novateurs »		0	0
Eléments à porter en déduction des fonds propres de base		-129'564	-130'165
(-) déduction réglementaire		0	-5'737
(-) autres éléments à porter en déduction des fonds propres de base		-129'564	-124'428
Fonds propres de base pouvant être pris en compte	Tier 1	1'173'160	1'125'412
Fonds propres complémentaires et supplémentaires		0	0
Autres déductions à imputer sur les fonds propres		0	0
Fonds propres pouvant être pris en compte	Total	1'173'160	1'125'412

Les fonds propres pouvant être pris en compte sont déterminés conformément aux exigences de l'Ordonnance sur les fonds propres et se composent des éléments suivants :

- les fonds propres de base qui comprennent le capital libéré, les réserves apparentes et les parts aux fonds propres des actionnaires minoritaires dans les sociétés du Groupe consolidés intégralement ;
- les déductions telles que le goodwill et les participations non consolidées dans des sociétés du secteur financier.

2.2. Fonds propres exigibles et taux de couverture

Les fonds propres exigibles sont déterminés en vue de couvrir les risques de crédit, non lié à des contreparties, de marché et opérationnel. Ils sont fonction d'une approche réglementaire retenue par le Groupe et propre à chaque typologie de risque :

Typologie de risque	Approche réglementaire
Risque de crédit	Approche standard internationale (AS-BRI)
Risque non lié à des contreparties	Approche standard internationale (AS-BRI)
Risque de marché	Approche standard
Risque opérationnel	Approche standard

En matière de mesures visant à atténuer le risque de crédit, le Groupe prend en considération les sûretés qu'il détient selon l'approche globale.

La notion de risque non lié à des contreparties désigne un risque de perte provenant de changements de valeurs ou de liquidation d'actifs non liés à des contreparties tels que des immeubles et d'autres immobilisations corporelles.



Banque Privée Edmond de Rothschild,
Rue de Hesse.

Le tableau suivant présente les exigences de fonds propres consolidés au 31 décembre 2011 par typologie de risque ainsi que leur couverture par les fonds propres du Groupe BPER pouvant être pris en compte :

	31.12.2011 (en milliers CHF)	31.12.2010 (en milliers CHF)
Fonds propres pouvant être pris en compte	1'173'160	1'125'412
- dont fonds propres de base (Tier 1)	1'173'160	1'125'412
Fonds propres exigibles		
Risques de crédit	99'971	141'705
- dont risques de cours relatifs aux titres de participation dans le portefeuille de la Banque	4'156	4'345
Risques non liés à des contreparties	20'755	15'014
Risques de marché	50'839	51'051
- dont sur instruments de taux d'intérêt (risque de marché général et spécifique)	2'973	2'230
- dont sur titres de participation	4'236	4'124
- dont sur devises et métaux précieux	37'951	35'525
-dont sur matières premières	5'061	9'168
-dont sur options (delta-plus)	618	4
Risques opérationnels	92'430	103'133
	Sous-total	263'995
AS-BRI : exigences supplémentaires suisses de fonds propres (multiplicateurs)	57'327	50'282
	Total	321'322
Taux de couverture FINMA (rapport entre les fonds propres pris en compte et les fonds propres exigibles selon le droit suisse)	365%	312%
Ratio FINMA Tier 1 (fonds propres de base pouvant être pris en compte)	29.2%	24.9%
Ratio FINMA Total (fonds propres pouvant être pris en compte)	29.2%	24.9%

Objectif de Fonds Propres

En vertu de l'article 34 OFR, les banques doivent maintenir des fonds propres additionnels au titre du pilier 2 en vue de couvrir les risques qui ne sont pas ou peu pris en compte dans le pilier 1 de l'Accord de Bâle II.

Dans ce contexte, depuis le 1^{er} juillet 2011, les banques suisses sont soumises à un « objectif de fonds propres » en fonction de la catégorie de risques à laquelle elles sont rattachées en vue d'être en mesure de faire face aux risques non pris en compte par les exigences minimales (8%) et de garantir le respect de ces normes également en cas d'événements défavorables :

Catégorie	Objectif de Fonds Propres	Critères ¹ (en milliards de CHF)	
Catégorie 2	13.6 – 14.4%	Somme du bilan	≥100
		Actifs sous gestion	≥500
		Dépôts privilégiés	≥20
		Fonds propres requis	≥2
Catégorie 3	12%	Somme du bilan	≥15
		Actifs sous gestion	≥20
		Dépôts privilégiés	≥0.5
		Fonds propres requis	≥0.25
Catégorie 4	11.2%	Somme du bilan	≥1
		Actifs sous gestion	≥2
		Dépôts privilégiés	≥0.1
		Fonds propres requis	≥0.05
Catégorie 5	10.5%	Somme du bilan	<1
		Actifs sous gestion	<2
		Dépôts privilégiés	<0.1
		Fonds propres requis	<0.05

Le **Groupe BPER** se trouve en **catégorie 3** ce qui se traduit par un **objectif de fonds propres² de 12%**. D'une part, il **remplit largement ces exigences légales au 31 décembre 2011 avec un total de fonds propres pouvant être pris en compte de 29.2% des actifs pondérés en fonction des risques (2010 : 24.9%)** et, d'autre part, il **dispose d'un important excédent de fonds propres en vue de faire face aux risques inhérents à ses activités et à leur développement.**

¹ Pour être classé dans une catégorie, l'établissement doit répondre à trois des quatre critères au minimum.

² L'objectif de fonds propres représente le rapport entre les fonds propres pouvant être pris en compte et les actifs pondérés en fonction des risques.

3. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

3.1. Politique des risques

La Banque Privée Edmond de Rothschild SA, Genève, a la responsabilité de surveiller, d'administrer et de contrôler le Groupe Banque Privée Edmond de Rothschild dont elle est la Maison-mère.

Une politique des risques commune établie par la Banque et approuvée par le Conseil d'Administration détermine les principes généraux auxquels les entités du Groupe BPER sont soumises. Dans ce contexte, et dans le cadre des réglementations locales, chaque filiale met en place sa propre structure visant à identifier, limiter et contrôler les risques auxquels elle est exposée.

Fort de sa culture du risque, la Banque maintient un dispositif de gestion des risques doté de ressources suffisantes, en nombre et en qualité, tant du point de vue humain que technique.

L'organisation de la gestion des risques s'articule comme suit :

- le Conseil d'Administration décide des éléments constitutifs de la gestion des risques et de la stratégie de prise de risque du Groupe ;
- le Comité d'Audit surveille et évalue le fonctionnement de la gestion des risques. Il exerce un contrôle périodique sur les risques par l'examen des états préparés à intervalles réguliers ou à la demande, par la fonction « Contrôle et Gestion des Risques » ;
- le Comité Exécutif est responsable de la mise en place de procédures destinées à l'identification, l'évaluation, l'analyse et le contrôle de l'ensemble des risques pris par la Banque et le Groupe. Il veille, avec l'assistance du Comité des Risques, d'une part à l'application de la politique des risques arrêtée par le Conseil d'Administration et, d'autre part, à ce que toutes les informations importantes sur la situation de risques de la Banque / Groupe soient collectées, traitées et notifiées à son organe de haute direction et de surveillance ;
- les Responsables de Départements ont la charge d'anticiper, prévenir et de gérer les principaux événements susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs inhérents à leurs activités et aux processus opérationnels qui les sous-tendent ;
- le Responsable des Risques assure la transposition des principes et des méthodes de gestion des risques dans les processus décisionnels et opérationnels. Il contrôle l'exposition aux risques et surveille le respect des limites y relatives. Il fait rapport sur la situation de risques de la Banque / Groupe. La fonction « Contrôle et Gestion des Risques » est exercée auprès des différentes entités du Groupe et rend compte régulièrement de ses activités au Responsable des Risques de la Banque, Maison-mère du Groupe.

La gestion des risques est l'affaire de tous les collaborateurs et vise à couvrir l'ensemble des activités, processus et actifs de la Banque et des entités du Groupe. Elle tend à anticiper les risques au lieu de les subir, et ainsi à préserver la valeur et la réputation du Groupe.

3.2. Risque de crédit

Le **risque de crédit** correspond au risque qu'un client ou une contrepartie bancaire soit dans l'impossibilité d'honorer une obligation envers la Banque et /ou les filiales du Groupe.

Le risque de crédit s'articule autour des activités de crédit à la clientèle et de celles inhérentes aux opérations / positions interbancaires :

Clientèle

Les activités de crédit de la Banque et des entités du Groupe sont accessoires en matière de prestations de services et produits bancaires destinés à la clientèle. Reflet d'une faible appétence du Groupe au risque de crédit, la nature et l'étendue de ces activités se limitent à satisfaire la clientèle à l'aide d'opérations de financement à court terme, d'émissions de garanties ou autres engagements sur instruments à terme et / ou dérivés.

Tout crédit octroyé doit être adossé à des sûretés financières répondant à des critères d'éligibilité rigoureux en termes de liquidité, de valorisation, de notation, de couverture géographique et de diversification ou, dans une moindre mesure, à des garanties personnelles (cessions de polices d'assurance-vie / garanties émises par des établissements bancaires de première qualité) et, dans une proportion marginale, à des gages immobiliers (titres hypothécaires sur des objets d'habitation). Fruits de cette politique rigoureuse, les engagements de la clientèle sont systématiquement et largement couverts.

L'analyse de la qualité des sûretés financières par l'attribution d'une valeur d'emprunt est effectuée par une cellule en charge de la gestion et du contrôle des risques. Chaque sûreté financière fait l'objet d'une analyse multicritère différenciée en fonction de la catégorie d'actifs (p.ex. actions et autres titres assimilables, obligations et créances assimilables). Les taux des valeurs d'emprunt appliqués aux véhicules de placement collectif, aux ETPs (*exchange traded products*) et autres produits assimilables font l'objet d'une revue et d'une validation par un Comité de Crédit ad hoc.

La surveillance et le contrôle quotidiens de l'exposition au risque de crédit à la clientèle sont effectués par un service spécifique, qui se charge d'en rendre compte régulièrement, ou lorsque les affaires l'exigent, aux instances dirigeantes.

Contreparties bancaires

La Banque et les entités du Groupe ont une appétence faible en matière de risque de crédit sur les contreparties bancaires. Celles-ci font l'objet d'une analyse approfondie à l'aide de critères de sélection exigeants.

Les limites attribuées aux contreparties bancaires sont fixées par le Conseil d'Administration de la Banque pour l'ensemble des sociétés du Groupe et couvrent notamment les opérations suivantes : i) les dépôts interbancaires, ii) les reverse-repos, iii) les opérations de change comptant/terme, iv) les autres instruments financiers dérivés, v) les opérations fiduciaires. Ces limites font l'objet d'une revue régulière, à l'initiative de la Banque ou sur demande de l'une des sociétés du Groupe, ou d'une mise à jour immédiate si les circonstances l'exigent.

Les expositions sur les contreparties bancaires sont suivies quotidiennement par une structure de contrôle permanente. Afin de minimiser le risque de crédit sur les contreparties bancaires, le Groupe privilégie le placement des liquidités auprès de la Banque Nationale Suisse et de banques centrales européennes (p.ex. Banque Centrale du Luxembourg), les opérations de prise de pension (« reverse repos ») et la conclusion d'accords de compensation.

Risque de crédit / ventilation par type de contrepartie

Ce tableau fournit des informations concernant le risque de crédit et sa ventilation par type de contrepartie (en milliers de CHF) :

Engagements de crédit	Gouvernements centraux et Banques centrales	Banques et Négociants en valeurs mobilières	Créances sur collectivités de droit public	Entreprises	Retail	Titres de participation	Autres expositions	Total (sans métaux)
BILAN								
Liquidités	3'288'001	0	0	0	0	0	12'617	3'300'618
Créances sur les banques	1'416'173	5'974'195	0	1'443	0	0	0	7'391'811
<i>dont opérations reverse repo</i>	<i>0</i>	<i>4'754'805</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>4'754'805</i>
Créances sur la clientèle	0	0	5'705	666'602	662'158	0	5'303	1'339'768
Créances hypothécaires	0	0	0	529	10'685	0	0	11'214
Papiers monétaires / Portefeuilles de négoce								
Immobilisations financières / Participations	71'957	85'017	14'699	101'747	0	38'260	11'686	323'367
Autres actifs	146	13'211	0	24'018	351	0	72'537	110'262
Valeurs de remplacement positives	0	83'320	87	235'277	25'616	0	418	344'719
HORS-BILAN								
Engagements conditionnels /								
Crédits par engagement	0	65'488	1'841	43'453	51'994	0	134	162'911
Engagements irrévocables	0	0	6'700	0	7'904	0	0	14'604
Engagement de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	0	0	0	2'347	0	0	0	2'347
Majorations (« add-on »)	0	110'190	115	49'344	15'705	0	102	175'457
Total au 31 décembre 2011	4'776'278	6'331'421	29'147	1'124'761	774'414	38'260	102'798	13'177'079
Total au 31 décembre 2010	955'440	8'950'468	24'824	953'543	804'066	40'621	124'283	11'853'245

Risque de crédit / atténuation du risque de crédit

Ce tableau fournit des indications concernant les risques de crédit et leur atténuation (en milliers de CHF) :

Engagements de crédit	couverts par des sûretés financières reconnues	couverts par des garanties et des dérivés de crédit	couverts par des gages immobiliers	autres couvertures	non couverts	Total (sans métaux)
BILAN / Créances						
Liquidités	0	0	0	0	³ 3'300'618	3'300'618
Créances sur les banques	4'754'805	0	0	0	⁴ 2'637'006	7'391'811
<i>dont opérations reverse repo</i>	<i>4'754'805</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>4'754'805</i>
Créances sur la clientèle	790'329	44'737	0	33'521	471'182	1'339'768
Créances hypothécaires	0	0	11'207	0	7	11'214
Papiers monétaires / Portefeuilles de négoce						
Immobilisations financières / Participations	0	0	0	0	323'367	323'367
Autres actifs	452	365	0	1	109'444	110'262
Valeurs de remplacement positives	213'577	3'885	0	288	126'968	344'719
HORS-BILAN						
Engagements conditionnels /						
Crédits par engagement	75'429	1'854	0	764	84'864	162'911
Engagements irrévocables	0	0	0	0	14'604	14'604
Engagement de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	39	0	0	0	2'309	2'347
Majorations (« add-on »)	34'283	0	0	581	140'593	175'457
Total au 31 décembre 2011	5'868'914	50'840	11'207	35'156	7'210'962	13'177'079
Total au 31 décembre 2010	8'668'247	29'374	14'177	151'523	2'989'924	11'853'245

³ dont KCHF 3'288'001 auprès de la Banque Nationale Suisse et la Banque Centrale du Luxembourg (comptes de virement)⁴ dont KCHF 1'416'173 auprès de la Banque Centrale du Luxembourg (comptes à terme)

Segmentation des risques de crédit

Ce tableau fournit des indications concernant la segmentation des risques de crédit (en milliers de CHF) :

Engagements de crédit	Pondérations-risques réglementaires									Total (sans métaux)
	0%	20/25%	35%	50%	75%	100%	125%	150%	250%	
BILAN / Créances										
Liquidités	3'300'618	0	0	0	0	0	0	0	0	3'300'618
Créances sur les banques	6'170'978	1'143'539	0	74'089	0	3'205	0	0	0	7'391'811
<i>dont opérations reverse repo</i>	<i>4'754'805</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>4'754'805</i>
Créances sur la clientèle	753'501	44'477	0	285	88'050	453'455	0	0	0	1'339'768
Créances hypothécaires	2'268	0	0	0	0	8'946	0	0	0	11'214
Papiers monétaires / Portefeuilles de négoce										
Immobilisations financières / Participations	69'956	130'845	0	57'855	0	37'324	0	27'387	0	323'367
Autres actifs	600	13'598	0	8	206	95'850	0	0	0	110'262
Valeurs de remplacement positives	213'865	45'847	0	26'689	1'078	57'239	0	0	0	344'719
HORS-BILAN										
Engagements conditionnels /										
Crédits par engagement	77'083	4'333	0	57'822	6'325	17'349	0	0	0	162'911
Engagements irrévocables	0	6'700	0	0	0	7'904	0	0	0	14'604
Engagement de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires										
	0	0	0	0	0	2'347	0	0	0	2'347
Majorations (« add-on »)	34'864	55'945	0	51'575	584	32'489	0	0	0	175'457
Total au 31 décembre 2011	10'623'733	1'445'284	0	268'323	96'242	716'109	0	27'387	0	13'177'079
Total au 31 décembre 2010	7'962'927	2'407'441	0	480'734	105'294	869'114	0	27'735	0	11'853'245

Risque de crédit géographique

Ce tableau fournit des indications concernant le risque de crédit géographique (en milliers de CHF) :

Engagements de credit	Suisse	Europe	Caraïbes	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie	Afrique	Océanie	Total (sans métaux)
BILAN / Créances									
Liquidités	2'479'351	821'021	0	237	8	1	0	0	3'300'618
Créances sur les banques <i>dont opérations reverse repo</i>	215'069 75'152	6'991'289 4'679'653	3'220 0	152'213 0	329 0	27'088 0	102 0	2'500 0	7'391'811 4'754'805
Créances sur la clientèle	118'082	848'186	247'336	37'382	20'248	40'962	19'556	8'016	1'339'768
Créances hypothécaires	8'314	2'900	0	0	0	0	0	0	11'214
Papiers monétaires / Portefeuilles de négoce									
Immobilisations financières / Participations	143'083	132'860	5'208	15'973	3'844	5'146	0	17'252	323'367
Autres actifs	27'785	68'643	12'316	425	287	796	9	1	110'262
Valeurs de remplacement positives	63'923	258'077	14'573	4'342	310	949	364	2'179	344'719
HORS-BILAN									
Engagements conditionnels /									
Crédits par engagements	70'936	42'620	36'663	2'550	3'881	1'780	3'416	1'065	162'911
Engagements irrévocables	6'700	7'904	0	0	0	0	0	0	14'604
Engagement de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires									
Majorations (« add-on »)	2'309	39	0	0	0	0	0	0	2'347
	57'917	105'707	8'363	1'547	397	490	258	778	175'457
Total au 31 décembre 2011	3'193'470	9'279'247	327'680	214'669	29'304	77'213	23'706	31'791	13'177'079
Total au 31 décembre 2010	2'741'178	8'321'099	411'470	197'569	18'183	90'247	32'404	41'095	11'853'245

Prêts à la clientèle compromis selon les zones géographiques

Ce tableau fournit des indications concernant les prêts à la clientèle compromis ventilés par zone géographique (en milliers de CHF) :

	Suisse	Europe	Caraïbes	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie	Afrique	Océanie	TOTAL	
									31.12.2011	31.12.2010
Prêts à la clientèle compromis (montant brut)	8'363	71	23	3	58	79	6	0	8'603	10'014
Correctifs de valeurs individuels	8'363	71	23	3	58	79	6	0	8'603	10'014

3.3. Risque de marché

Le **risque de marché** réside dans la vulnérabilité de la situation financière du Groupe à une évolution défavorable des cours du marché, en particulier du prix du sous-jacent et de sa volatilité implicite (taux d'intérêt, titres de participation, devises et métaux précieux).

Activités de négoce pour propre compte (trading book)

La Banque et les sociétés du Groupe BPER :

- sont peu ou pas actives en matière de négoce pour propre compte de valeurs mobilières (risques de taux d'intérêt / de position sur titres de participation) ;
- sont essentiellement actives sur le marché des changes pour le compte de leur clientèle et ne sont autorisées à prendre que de faibles positions pour propre compte (risques de change/métaux précieux) .

Les limites accordées aux opérateurs sont modestes et les expositions font l'objet d'un suivi quotidien à l'aide d'outils informatiques par une fonction indépendante de gestion des risques et/ou de contrôle interne.

Gestion structurelle du bilan (banking book)

La Banque et les sociétés du Groupe BPER peuvent décider à investir une partie de leurs fonds propres et de leurs liquidités, d'une part, dans des parts de fonds de placement cotés du Groupe et, d'autre part, dans des positions sur obligations ou créances assimilables répondant à des critères de notation « *Investment Grade* » au minimum ou d'éligibilité élevés applicables par certaines banques centrales (p.ex. Banque Nationale Suisse) ou Bourses reconnues (p. ex. SIX Swiss Exchange).

Le contrôle du respect des limites afférentes à ces portefeuilles d'investissement et la surveillance des critères qualitatifs des titres détenus sont du ressort, tant pour la Banque que pour les sociétés du Groupe concernées, d'une fonction de gestion des risques et/ou de contrôle interne indépendante.

En outre, la Banque et les sociétés du Groupe BPER visent à respecter au maximum la concordance des échéances de leurs placements et de leurs dépôts en vue d'éviter les conséquences défavorables que pourraient avoir les fluctuations de taux d'intérêt du marché sur la fortune ou la marge d'intérêt nette (risque de taux d'intérêt).

Dans ce contexte, au 31 décembre 2011, un mouvement parallèle de la courbe des taux de + / - 100 points de base aurait un impact, toutes devises confondues, de 0.18% (2010 : 0.31%) sur la valeur intrinsèque des fonds propres du Groupe BPER.

La mesure du risque de taux d'intérêt et la surveillance des limites relèvent, tant pour la Banque que pour les sociétés du Groupe concernées, d'une fonction de gestion des risques et / ou de contrôle interne indépendante.

3.4. Risque opérationnel

*Le **risque opérationnel** correspond à la perte potentielle que le Groupe est susceptible de subir suite à l'inadéquation ou la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes d'information ou d'événements extérieurs.*

Eu égard à leurs activités de gestion de fortune et d'administration de véhicules de placements collectifs de capitaux, les entités du Groupe ont une politique visant à atténuer et contrôler les principaux risques opérationnels suivants auxquels ils pourraient faire face :

- la fraude interne et externe ;
- la négligence aux normes applicables au devoir de confidentialité et/ou de protection du secret bancaire ;
- les pratiques défaillantes concernant la gestion des actifs de la clientèle et de véhicules de placement collectifs ;
- l'interruption de l'activité induite par des défaillances de systèmes ou d'autres causes extraordinaires.

La fonction « Contrôle et Gestion des Risques » comprend une cellule dédiée aux risques opérationnels. Destinée à mettre en exergue les améliorations possibles du dispositif de gestion des risques et du contrôle interne, elle a notamment pour mission :

- d'élaborer une méthodologie de gestion des risques opérationnels, en fonction notamment des éléments constitutifs de Bâle II, de la soumettre pour validation au Comité des Risques et d'assurer sa mise en place/à jour ;
- de collecter les incidents opérationnels, de les analyser et d'apprécier les mesures visant à éviter leur survenance à l'avenir.

Cette cellule opère avec un service en charge d'apprécier et de garantir la pertinence et l'efficacité du système de contrôle interne en vigueur. Elle utilise également un outil informatique dédié et déployé dans le Groupe BPER. En outre, elle rend compte périodiquement, ou lorsque les circonstances l'exigent, à la Direction Générale sur la situation des risques opérationnels et les incidents.

Commune à toutes les entités bancaires du Groupe BPER, la méthodologie d'évaluation des risques opérationnels vise à :

- identifier et mesurer les risques opérationnels inhérents aux activités, à l'organisation et aux processus qui la sous-tendent ;
- prendre en compte et évaluer les contrôles mis en place en tant que mesures de prévention et/ou de détection des risques opérationnels ;
- concevoir et mettre en œuvre les plans d'action nécessaires à l'atténuation des risques opérationnels.

Le Groupe détermine les exigences de fonds propres relatives aux risques opérationnels en fonction de l'approche standard (article 81 OFR). Cette approche vise à répartir l'ensemble des activités de la Banque et des sociétés du Groupe sur les segments d'affaires définis par la FINMA, à leur calculer la moyenne des 3 dernières années écoulées de revenus annuels bruts et à leur appliquer une pondération réglementaire (en milliers de CHF) :

Segments d'affaires	Pondération	Revenus bruts moyens (en milliers de CHF)	Fonds propres exigibles (en milliers de CHF)
Financement et conseil d'entreprises	18%	25'060	4'511
Négoce	18%	140'158	25'229
Affaires de la clientèle privée	12%	236'242	28'349
Affaires de la clientèle commerciale	15%	1'336	200
Trafic des paiements / règlement de titres	18%	1'422	256
Fonction d'agent	15%	0	0
Gestion de fortune institutionnelle	12%	157'591	18'911
Opérations de commissions sur titres	12%	124'785	14'974
		Total 31 décembre 2011	92'430
		Total 31 décembre 2010	103'133

Par ailleurs, en fonction de situations de crises retenues susceptibles de créer une rupture, totale ou partielle, des processus opérationnels, un plan et une organisation de continuité des activités ont été définis. Propres à la Banque et à ses filiales, l'infrastructure et les moyens techniques / humains déployés visent à permettre aux fonctions critiques de travailler en mode dégradé et de revenir à la normale dans les meilleurs délais. Eu égard aux objectifs de continuité arrêtés par la Banque et ses filiales en cas de sinistre ou d'événement majeur, le développement et les tests de leur plan respectif seront poursuivis au cours de l'exercice 2012.



BANQUE PRIVÉE
EDMOND DE ROTHSCHILD

Banque Privée Edmond de Rothschild S.A.
18, rue de Hesse - Case postale 5478 - 1211 Genève 11 - Suisse
T. +41 58 818 91 11 - F. +41 58 818 91 91 - www.edmond-de-rothschild.ch